Merci de votre intérêt pour mon texte.

N'oubliez pas de faire le nécessaire pour les droits d'auteur auprès de la SACD (http://www.sacd.fr) si vous jouez ce texte dans le cadre de représentations publiques.

Selon la nature de votre spectacle, la SACD vous indiquera s'il y a un montant à payer ou pas.

Si le texte n'apparaît pas dans la liste de mes textes, c'est qu'il n'a pas encore été joué. Je ferai alors l'inscription au répertoire de la SACD et vous pourrez faire la demande quelques jours plus tard.

C'est grâce aux droits d'auteur que les auteurs vivent et peuvent vous proposer des textes pour votre plaisir et celui de votre public.

Quand vous créez un spectacle, même si les représentations sont gratuites, vous payez les décors, les costumes, les accessoires... il n'y pas de raison de ne pas payer le travail de l'auteur sans qui il n'y aurait pas de spectacle.

Tous mes vœux de succès pour votre projet.

La brigade marine Franco-Canadienne

Sketch

de Pascal MARTIN

Droits d'exploitation

Ce texte est déposé sur http://www.copyrightdepot.com/ sous le numéro 60774-3 et son certificat de dépôt peut être consulté à l'adresse suivante :

https://www.copyrightdepot.com/showCopyrightToUser.php?lang=FR&id=1118

Toute reproduction, diffusion ou utilisation doit faire l'objet de l'accord de l'auteur.

Toute exploitation doit être faite par l'intermédiaire de la SACD.

L'auteur peut être contacté à l'adresse suivante : pascal.m.martin@laposte.net

Les autres pièces de l'auteur sont présentées à cette adresse

http://www.pascal-martin.net

Pascal MARTIN est aussi auteur de romans policiers

Investigations de Sybille et Lucien, duo d'enquêteurs atypiques

La capitaine Sybille de Berneville, baronne de son état, descend d'une famille d'aristocrates désargentés, tandis que le lieutenant Lucien Togba est issu d'une famille centrafricaine immigrée dans les années 60. Tous deux retrouvent une voiture accidentée dont la conductrice n'est pas la propriétaire. Celle à qui appartient le véhicule a disparu, tout comme son associé dans un business d'accessoires et de produits pour couples. Alors que les parcours éloignés opposent les deux policiers, avec cette première enquête commune ils pourraient bien se découvrir des points communs et devenir, peut-être, un duo d'enquêteurs affûtés.

Disponible chez **Nombre 7 Editions**

En cette veille de fêtes de Noël, on tue « naturellement» beaucoup : dindes, sapins, canards, saumons, chapons...
Hélas, on retrouve aussi le corps de Marie Noël. Elle venait de tenir le rôle de la fille du Père Noël lors d'une soirée d'entreprise très arrosée. Et ça, c'est une mort de fin d'année moins traditionnelle que les autres. La baronne et capitaine de police Sybille de Berneville et son adjoint Lucien Togba vont devoir enquêter. Quant au gîte libertin du château de Berneville, il est toujours convoité par Gauthier de Berneville qui ne recule devant aucune bassesse pour se l'approprier. Mais la résistance s'organise avec une nouvelle venue qui pourrait bien prendre plus de place qu'on ne le pense. L'esprit de Noël, cher à Lucien, et beaucoup moins à Sybille résistera-t-il à tout cela ?

Disponible sur **Nombre 7 Editions**

Pascal MARTIN est aussi le concepteur des animations **Mortelle Soirée** qui sont des enquêtes policières grandeur nature pour l'événementiel, connues aussi sous le nom de **Murder Party.**

Il s'agit de mettre en scène et de faire vivre une enquête policière fictive à des participants à l'événement qui enquêtent en équipe (environ 6 personnes par équipe).

Une scène de crime est reconstituée.

Des comédiens interprètent les personnages du commissaire, du témoin et des suspects.

Les enquêteurs interrogent les personnages, observent la scène de crime et analysent les indices de la police technique et scientifique.

Pour des événements durant entre 1h00 et 3h00, pour 10 à 200 personnes. Les organisateurs peuvent choisir parmi une cinquantaine d'enquêtes à diverses époques et dans des contextes différents.

En fin d'enquête, chaque équipe doit remettre ses conclusions au commissaire :

- Qui est l'assassin ?
- Quel était son mobile ?
- Comment cela s'est-il passé exactement ?

Ces animations sont proposées partout en France depuis nos sites de Toulouse, Paris et Lyon.

Le commissaire est obligatoirement un comédien de notre équipe, mais le témoin et les suspects peuvent être interprétés par des participants.

Ces enquêtes grandeur nature sont l'occasion de partager un moment de détente et d'échanges dans la bonne humeur, entre amis, en famille, entre collègues.

Nous animons beaucoup de Mortelles Soirées les événements festifs d'entreprises et pour les séminaires de cohésion d'équipe.

Pour découvrir nos Mortelles Soirées à Toulouse, Paris ou Lyon, venez participer à un dîner-enquête ouvert au public :

https://www.mortellesoiree.com/evenements/

Durée approximative : 10 minutes

Personnages

- Général Morbouette : Chef d'État-Major des armées françaises
- Général Lafleur : Commandant en chef des Forces armées canadiennes

A priori il n’existe pas de femmes à ces fonctions, mais nous sommes dans la fiction, voire l'anticipation, alors pourquoi ne pas féminiser les rôles.

Synopsis

Les deux plus hautes autorités militaires française et canadienne organisent laborieusement et à minima la création de la Brigade Marine Franco-Canadienne.

Décor : Une salle de réunion

Costumes

La salle de réunion est vide, le Général Morbouette le Chef d'État-Major des armées françaises et le Général Lafleur le Commandant en chef des Forces armées canadiennes entrent chacun d'un côté.

Général Morbouette

Tendant la main au Général Lafleur.

Enchanté, je suis le Général Morbouette, Chef d'État-Major des armées françaises.

Général Lafleur

Serrant la main du Général Morbouette

Ravi de faire votre connaissance, Général Lafleur, Commandant en chef des Forces armées canadiennes.

Général Morbouette

Bien, alors cette histoire de brigade franco-canadienne, vous en pensez quoi ?

Général Lafleur

Sans vouloir être mauvaise langue, je ne comprends pas très bien le projet.

Général Morbouette

C'est mon avis également. Je ne vois pas l'utilité. C'est des conneries et puis c'est tout.

Général Lafleur

C'est une idée de qui ?

Général Morbouette

De nos ministres de la défense respectifs semble-t-il. On se demandent de quoi ils se mêlent !

Général Lafleur

Ils n'ont vraiment rien d'autre à faire ?

Général Morbouette

Le nôtre doit montrer qu'il fait des trucs parce qu'il va y avoir des élections bientôt. Et le

vôtre ?

Général Lafleur

Nous c'est une femme.

Général Morbouette

Désolé.

Général Lafleur

Non, c'est rien, on s'en sort. Mais ça explique quand même la brigade Franco-Canadienne. Votre ministre est tombé amoureux de la nôtre.

Général Morbouette

Allons bon, nous voilà bien. Vous êtes sûr ?

Général Lafleur

Il sort une tablette et la montre au Général Morbouette

Jugez par vous-même.

Général Morbouette

Il fait défiler les photos.

Ah oui, en effet. C'est plus qu'être amoureux ça non ? On dirait bien que les deux corps d'armée ont fusionné.

Général Lafleur

Ça doit expliquer qu'ils veulent qu'on fasse la même chose.

Général Morbouette

Il tourne la tablette dans différentes positions.

Je comprends, toutefois, je ne suis pas certain qu'il y ait beaucoup de femmes dans l'armée française qui soient capables de faire ce que fait votre Ministre. Et je me vois mal faire passer des évaluations.

Général Lafleur

Quand je disais qu'ils veulent qu'on fasse la même chose, c'était au sens figuré. Ils veulent qu'on crée une force fusionnant les éléments français et canadiens, (*montrant la tablette*) sans aller jusque là bien sûr.

Général Morbouette

Vous avez raison, ça peut être uniquement sur la base du volontariat.

Général Lafleur

Oui, mais non. Les relations sexuelles entre militaires dans la même unité sont interdites.

Général Morbouette

Bon d'accord, alors on oublie ça. (*Il rend la tablette au Général Lafleur*). Vous m'en enverrez une copie quand même.

Général Lafleur

Avec plaisir.

Général Morbouette

Donc, cette brigade Franco-Canadienne ce sera un peu comme leur bébé à nos ministres. Comme si on n'avait que ça à foutre. Une unité militaire romantique maintenant ! Mais où

va-t-on Général, je vous le demande !

Général Lafleur

A mon avis, c'est surtout un prétexte pour passer du temps ensemble aux frais des contribuables.

Général Morbouette

On ne peut pas dire qu'on ne le fait pas en trouvant une excuse à la con ?

Général Lafleur

J'y avais pensé, mais ils attendent un projet pour demain matin. Et puis d'un autre côté, on est des militaires, on doit obéir aux ordres.

Général Morbouette

C'est un peu la limite du job en effet, mais bon...

Général Lafleur

On n'est pas non plus obligé de faire dans le grandiose. On peut obéir aux ordres tout en étant intelligents.

Général Morbouette

Allons bon, voilà autre chose !

Général Lafleur

Ne vous inquiétez pas. Ce que je voulais dire, c'est qu'on peut faire le minimum. Sinon, vous aviez commencé à penser à une mise en œuvre opérationnelle ?

Général Morbouette

Oui, j'ai un Général de Brigade volontaire : Kevin Chougnasse. Et vous ?

Général Lafleur

Pareil, j'ai proposé le poste au Brigadier Général Paul Jackson. Il est d'accord.

Général Morbouette

Et voilà, ça commence.

Général Lafleur

Quoi ?

Général Morbouette

C'est pas le même nom pour le même poste. Vous c'est Brigadier Général et nous c'est Général de Brigade.

Général Lafleur

On n'a qu'à dire Brigadier Général de Brigade, ça mélange les deux.

Général Morbouette

Vendu pour Brigadier Général de Brigade, comme ça on sait vraiment bien de quoi on parle. C'est bien, on avance. Et pour les insignes sur les uniformes ?

Le Général Lafleur sort sa tablette et montre des photos

C'est quoi ces espèces de cupcake que vous avez là ? C'est pas une brigade de cuisine, c'est une brigade de militaires qu'on compose.

Général Lafleur

Ce ne sont pas des cupcakes, c'est la couronne royale britannique.

Général Morbouette

La couronne royale britannique ? Mais qu'est-ce qu'elle fout là ? Depuis l'indépendance, vous n'avez pas eu le tend de les effacer ?

Général Lafleur

Je dois vous préciser que le Canada est une monarchie constitutionnelle fédérale à régime parlementaire.

Général Morbouette

Désolé.

Général Lafleur

Non, c'est rien, on s'en sort. Du coup on a la couronne royale britannique sur nos insignes.

Général Morbouette

Vous pouviez pas trouver une autre couronne que celle des britanniques. Ça doit pas être bien compliqué que votre roi se fasse faire une couronne perso non ?

Général Lafleur

C'est à dire que notre monarque, c'est Elisabeth II, la Reine d'Angleterre.

Général Morbouette

Sans blague ?

Général Lafleur

Et du coup, le Commandant en Chef des Forces Armées Canadiennes, c'est elle aussi.

Général Morbouette

La vache ! Du coup, je ne sais pas si ça va le faire... cette histoire de Brigade Franco-Canadienne.

Général Lafleur

Pourquoi donc ?

Général Morbouette

Parce que voyez-vous, les rois ici, on n'aime pas trop ça. On en a quand même coupé un en deux à la révolution.

Général Lafleur

Oui, mais vous avez arrêté depuis.

Général Morbouette

C'est vrai que c'est plus calme depuis. Mais bon, quand même, être sous les ordres de la Reine d'Angleterre, il va falloir digérer ça.

Général Lafleur

Je vous rassure, elle s'implique très peu sur le terrain.

Général Morbouette

Tant mieux, tant mieux, parce que les couleurs de ses tailleurs... Bon, c'est bien on avance. Alors sinon, pour les effectifs, on fait comment ? Moitié-moitié ?

Général Lafleur

Je crois que c'est le mieux. Une brigade, ça fait combien d'hommes chez vous ?

Général Morbouette

Autour de 7 000 hommes. Et vous ?

Général Lafleur

Pareil. Ça nous fait donc 3 500 chacun. Je dois pouvoir trouver ça.

Général Morbouette

Moi aussi. Mais on les met où ? J'avais pensé à mi-chemin entre la France et la Canada pour pouvoir intervenir rapidement d'un côté ou de l'autre. Avec la brigade Franco-Allemande, c'est ce qu'on a fait. Ils sont à la frontière, en Alsace. On n'a qu'à faire pareil.

Général Lafleur

Sauf qu'il n'y a pas de frontière entre le Canada et la France.

Général Morbouette

Même pas quelque part dans l'Atlantique Nord ?

Général Lafleur

Non. Les eaux territoriales ne vont pas au delà de 22 km des côtes et il y a 3 500 km entre le Canada et la France.

Général Morbouette

Je vous fait confiance, je ne suis pas très mer, ni très chiffres. Je préfère la montagne et les lettres. Et sinon, à mi-chemin, à 1 750 km entre le Canada et la France, il y a quoi ?

Général Lafleur

De l'eau de mer froide et de temps en temps des icebergs.

Général Morbouette

On ne va quand même pas installer une brigade de 7 000 hommes sur un iceberg. C'est trop dangereux, rappelez-vous le Titanic, il y a quand même eu 1 500 morts. Vous me direz, c'étaient des civils, ils n'avaient pas l'entraînement, mais quand même...

Général Lafleur

Le mieux c'est sans doute d'avoir deux sites, un au Canada et un en France et on alterne.

Général Morbouette

Ou on les fait se déplacer en permanence. On va réfléchir à ce qui est le plus pertinent.

Général Lafleur

Voilà, c'est une bonne idée, réfléchissons.

Général Morbouette

Je me disais...

Général Lafleur

On ne réfléchit pas alors ?

Général Morbouette

Pas maintenant non.

Général Lafleur

Très bien. Vous vous disiez quoi ?

Général Morbouette

7 000 ce n'est pas un peu beaucoup ?

Général Lafleur

C'est sûr que ça fait une grosse gestion, sans parler du coût. Mais d'un autre côté, on nous a demandé de constituer une brigade, pas une patrouille.

Général Morbouette

Vous avez vraiment envie de mettre 3 500 hommes dans ce machin à la con, vous ?

Général Lafleur

Si je pouvais éviter...

Général Morbouette

Alors, nous on a un truc super pour les brigades, c'est que si elles sont spécialisées, elle peuvent être toutes petites. Vu qu'entre la Canada et la France, il y a plutôt de l'eau, on va créer une Brigade Marine Franco-Canadienne. Vous pouvez affecter quoi comme bateau vous ?

Général Lafleur

On a des frégates, des destroyers, des sous-marins...

Général Morbouette

Ça reste du gros bâtiment onéreux tout ça. Sans compter que vous en avez peut être l'utilité. Vous n'avez rien de plus petit ?

Général Lafleur

On a les chaloupes de sauvetage.

Général Morbouette

Et entre les deux ?

Général Lafleur

On a un voilier. Un ketch, le *NCSM Oriol*.

Général Morbouette

Ben voilà, nous on a un yawl, *La Grande Hermine*. On met les deux dans la Brigade Marine Franco-Canadienne et le tour est joué. Il vous faut combien de personnes pour l'équipage ?

Général Lafleur

Cinq. Et vous ?

Général Morbouette

Sept, ça fait 12 en tout. Impeccable on en fournit six chacun. On tient un truc là non ?

Général Lafleur

Oui, ça me semble bien. On pourrait la baser en hiver à la base de Toulon et en été à celle d'Halifax. Ils seront pratiquement à température constante toute l'année.

Général Morbouette

Ça ne va pas nous les ramollir ?

Général Lafleur

On n'a qu'à y affecter des déjà mous, comme ça personne ne s'en rendra compte. Et ça

débarrassera.

Général Morbouette

Bonne idée. On a fait le tour là ? On a le nom, l'effectif, les ports d'attache. Qu'est-ce qui manque ?

Général Lafleur

L'insigne, il faut un insigne commun. On leur met quoi ? Une feuille d'érable bleu blanc rouge ?

Général Morbouette

Super. Avec une ancre dans le blanc pour faire marine. Et un fond noir pour faire pirate.

Général Lafleur

Vous êtes sûr ?

Général Morbouette

Faut bien rigoler un peu non ?

Général Lafleur

Bon d'accord. Il faut une devise aussi.

Général Morbouette

Merde, j'avais oublié la devise.

Général Lafleur

Et puis, il faut un truc qui claque et facile à traduire.

Général Morbouette

Comment ça facile à traduire ? Traduire dans quelle langue ?

Général Lafleur

En anglais pourquoi ?

Général Morbouette

Vous ne parlez pas français au Canada ?

Général Lafleur

Non, pas tous. Pour tout vous dire, il n'y a pratiquement que les Québécois qui parlent français.

Général Morbouette

Alors ça c'est la tuile, parce que les miens, c'est des brèles en anglais. C'est un coup à ce qu'ils ne se comprennent pas et qu'ils nous coulent les bateaux. Vous pouvez pas me trouver des Québecois ? Même s'ils ne savent pas nager, ce n'est pas grave.

Général Lafleur

C'est la Brigade Marine Franco-Canadienne, pas la Brigade Marine Franco-Québecoise.

Général Morbouette

De toute façon, ils ne vont pas être débordés, on leur fera prendre des cours de français.

Fin de l’extrait